



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, le lundi 7 juillet 2025 a lieu à la salle de l'Espace 415 la séance ordinaire de notre conseil à 19h00.

Sont présents :

Madame Valérie Gagnon

Messieurs René Breton, Marc-André Routhier et Dominic Parent.

Sous la présidence de Mme Andrée Gosselin, mairesse.

Sont également présents : M. Anthony Cyr, directeur général/greffier-trésorier par intérim et M. Éric Guay, Responsable des travaux publics.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 2 juin 2025
- 2.2. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 30 juin 2025
- 2.3. Affaires découlant du dernier procès-verbal
- 2.4. Adoption des comptes du mois
- 2.5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles
- 2.6. Correspondance
- 2.7. Période de questions
- 2.8. Rapport de la MRC
- 2.9. Rapport du responsable des travaux publics

3. RÉGLEMENTATION

- 3.1. Assemblée publique de consultation le 11 août 2025 à 18h30 concernant le premier projet de règlement N° 400 amendant le règlement de zonage N° 175.
- 3.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement N° 401 concernant le Comité des Loisirs de Saint-Jacques de Leeds
- 3.3. Adoption du 2^e projet de règlement N° 405 établissant la citation municipale, en tant que bien patrimonial, du site patrimonial de Saint-Jacques de Leeds et du cimetière Leeds Wesleyan Methodist

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.1. Remplacement de M. Sébastien Grondin sur les comités suivants : infrastructure, familles et travaux publics
- 4.2. Fermeture du bureau municipal pour les vacances d'été
- 4.3. Appropriation surplus cumulés pour dépenses excédentaires
- 4.4. Proposition GDX – photocopieur
- 4.5. Démission de M. Sébastien Grondin
- 4.6. Changement de date – Séance ordinaire du 8 septembre 2025

5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE

- 5.1. PRIMA – Modernisation des toilettes du site Patrimonial
- 5.2. Escalier du Leeds Model School
- 5.3. Servitude avec Hydro-Québec et Bell – Route 271



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

5.4. Travaux de rénovation de la cuisine du Centre culturel pour un vieillissement actif et inclusif (dossier 020215059)

6. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6.1. Dérogation mineure

7. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

7.1. Campagne de financement Moisson Beauce

7.2. Versement de 4000 \$ de la municipalité à la Corporation du Patrimoine

7.3. Augmentation loyer Gym Excel

7.4. Approbation budget révisé OMH

8. SÉCURITÉ CIVILE

8.1. Entente intermunicipale en matière d'entraide lors d'un incendie

9. COMITÉS DES ÉLUS

9.1. TRAVAUX PUBLICS

9.2. LOISIRS

9.3. INCENDIE/INFRASTRUCTURE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. VARIA

12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

164-07-25

Proposée par M. Marc-André Routhier et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

2.1. ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2025

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025 au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

165-07-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

2.2. ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2025 au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

166-07-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

2.3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

La mairesse en a fait le suivi.

2.4. ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil ;

167-07-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. Gén	27 630.10\$
Incendie	493.01\$
Sécurité	842.18\$
Voirie	44 292.74\$
Hygiène du milieu	27 254.49\$
Santé	0\$
Urbanisme	10 533.73\$
Loisirs	9 775.13\$
Salaires	20 169.20\$
Total	140 990.58\$

2.5. RÉOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

168-07-25

Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

2.6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

2.7. PÉRIODE DE QUESTIONS



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Mme Andréa Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

2.8. RAPPORT DE LA MRC

La mairesse en a fait le suivi.

2.9. RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

M. Éric Guay fait le rapport des travaux réalisés au cours du derniers mois et ceux à venir.

3. RÈGLEMENTATION

3.1. ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE 11 AOÛT 2025 À 18H30 CONCERNANT LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 400 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 175.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 11 août 2025 à 18h30 à la salle de l'Espace 415. La municipalité expliquera le projet de règlement par l'intermédiaire du maire. Les organismes ou les personnes qui désirent s'exprimer peuvent le faire.

3.2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 401 PORTANT SUR LE COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-JACQUES DE LEEDS

169-07-25

Avis de motion est donné par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds adoptera le règlement N° 401 portant sur le Comité des loisirs de Saint-Jacques de Leeds.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse.

3.3. ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT N° 405 ÉTABLISSANT LA CITATION MUNICIPALE, EN TANT QUE BIEN PATRIMONIAL, DU SITE PATRIMONIAL DE SAINT-JACQUES DE LEEDS ET DU CIMETIÈRE LEEDS WESLEYAN METHODIST

ATTENDU qu'un bien patrimonial cité est un bien immeuble qui présente un intérêt pour sa valeur historique et



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

ethnologique, notamment un bâtiment, une structure ou un terrain en vertu de l'article 2 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (L.R.Q. chap. P-9.002);

ATTENDU que le conseil municipal a jugé bon d'adopter un règlement de citation municipale en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* (L.R.Q. chap. P-9.002) par l'adoption de la résolution 270-11-22;

ATTENDU que le site patrimonial de Saint-Jacques-de-Leeds présente un intérêt archéologique, architectural, historique et identitaire rendant légitime sa citation municipale;

ATTENDU que le cimetière Leeds Wesleyan Methodist présente un intérêt historique et identitaire rendant légitime sa citation municipale;

ATTENDU la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme de reconnaître et de préserver le caractère patrimonial de ce bien;

ATTENDU qu'un avis de motion et l'adoption du 1^{er} projet du présent règlement a été faite lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 juin 2025;

ATTENDU qu'un avis public pour annoncer la tenue d'une assemblée publique de consultation a été affiché le 16 juin 2025;

ATTENDU qu'une séance publique d'information concernant le 1^{er} projet du présent règlement a été tenue le 7 juillet 2025 à 18h30;

170-07-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton, appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers que le 2^e projet de règlement portant le numéro 405 soit adopté.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1. Remplacement de M. Sébastien Grondin sur les comités suivants : infrastructure, famille et travaux publics

ATTENDU QUE M. Sébastien Grondin a démissionné de son poste de conseiller municipal de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds en date du 2 juin 2025, en raison de son déménagement à l'extérieur de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds doit remplacer M. Grondin sur les comités d'infrastructures, famille et travaux publics pour assurer la continuité dans l'administration municipale;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

171-07-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton que les personnes suivantes occupent les postes suivants à la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds pour le reste de l'année 2025 :

- Comité d'infrastructures : M. Marc-André Routhier
- Comité famille : M. Marc-André Routhier
- Comité travaux publics : M. Dominic Parent

4.2. Fermeture du bureau municipal pour les vacances d'été

La mairesse mentionne aux citoyens que le bureau municipal sera fermé du 21 juillet au 3 août 2025 pour les vacances d'été.

4.3. Appropriation surplus cumulés pour dépenses excédentaires

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds dispose d'un surplus cumulé pour faire face à des dépenses imprévues ou excédentaires.

ATTENDU QUE les dépenses excédentaires identifiées résultent de situations exceptionnelles et non-prévisibles, ainsi que des décisions prises par le conseil municipal en réponse à des revendications citoyennes.

ATTENDU QUE le montant total des dépenses excédentaires nécessitant l'appropriation de surplus cumulés s'élève à 59 420\$.

172-07-25

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'appropriation de 59 420\$ du surplus cumulé non-affecté pour couvrir les dépenses excédentaires figurant sur la liste annexée à la présente résolution.

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à effectuer les ajustements budgétaires nécessaires pour refléter cette appropriation dans les comptes de la municipalité.

4.4. Proposition GDX –Photocopieur

ATTENDU QUE le contrat de crédit-bail Xerox Canada Ltée (aujourd'hui GDX Bureautique Inc.) pour l'appareil Xerox Altalink C8155 se terminera en novembre 2025;

ATTENDU QU'il est possible de conclure un nouveau contrat de crédit-bail plus avantageux dès maintenant`



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

ATTENDU QUE l'appareil Xerox Altalink C8155 est en fin de vie utile;

173-07-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la soumission de GDX Bureautique Inc. en date du 4 juillet 2025 pour la fourniture d'un appareil multifonction AltaLink C8245 au montant de 175,42\$/mois plus taxes et à 0.0085\$/impression noir&blanc et 0.0624\$/impression couleur;

QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte le crédit-bail d'une durée de 5 ans à compter de la présente.

QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim soit autorisé, et il l'est par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, les documents relatifs au crédit-bail avec GDX Bureautique Inc.

4.5. Lettre de démission du conseiller municipal, siège 4

ATTENDU QUE M. Sébastien Grondin a soumis sa démission écrite de son poste de conseiller municipal en date du 26 juin 2025;

ATTENDU QUE cette démission a été présentée au conseil municipal lors de la séance régulière;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite assurer un processus de transition harmonieux et respecter les règles établies par la municipalité en matière de démissions;

ATTENDU QUE la démission de M. Grondin prend effet à compter de la réception de sa lettre de démission le 26 juin 2025;

174-07-25

Il est proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds accepte officiellement la démission de M. Sébastien Grondin de ses fonctions de conseiller municipal, effective immédiatement à partir de la date de réception de sa lettre de démission;

QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds exprime publiquement ses remerciements à M. Grondin pour ses années de service dévoué et son engagement exceptionnel au sein du conseil municipal;

4.6. Changement de date – Séance ordinaire du 8 septembre 2025



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

ATTENDU QUE la séance ordinaire du conseil municipal initialement prévue pour le 8 septembre 2025 doit être modifiée pour des raisons de disponibilité;

ATTENDU QUE le changement de date vise à permettre la participation de tous les membres du conseil et à assurer le bon déroulement des délibérations;

ATTENDU QUE la nouvelle date proposée pour la séance ordinaire est le 2 septembre 2025;

175-07-25

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds aura lieu le 2 septembre 2025, remplaçant la date initialement prévue du 8 septembre 2025;

QU'un avis public concernant ce changement de date soit publié sur le tableau d'affichage officiel de la municipalité ainsi que sur le site web de la municipalité pour une diffusion maximale de l'information.

5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE

5.1. PRIMA – Modernisation des toilettes du Site Patrimonial

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds a procédé à un appel d'offres par invitation pour le projet de modernisation des toilettes du Site Patrimonial.

ATTENDU QUE l'entreprise Construction Malette et Fils inc. a présenté la meilleure soumission conforme au regard des critères établis.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds a reçu une subvention du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) à hauteur de 100 000\$ pour soutenir ce projet.

ATTENDU QUE la portion restante du coût total, soit 19 671,83\$, sera assumée par la Municipalité.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds devra produire une reddition de comptes au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) après la réalisation du projet.

176-07-25

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds octroie le contrat de modernisation des toilettes du Site Patrimonial à l'entreprise Construction Malette et Fils inc.

QUE le montant total du contrat s'élève à 119 671,83\$ taxes nettes.

QUE les travaux débuteront à la mi-septembre 2025 pour se terminer au début de novembre 2025.

QUE la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier par intérim soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour la mise en œuvre de ce contrat.

QUE la Municipalité s'engage à préparer et soumettre une reddition de comptes détaillant l'utilisation des fonds et les résultats du projet au MAMH après son achèvement.

5.2. Escalier du Leeds Model School

ATTENDU QUE l'escalier de secours situé à l'arrière du Leeds Model School au Site Patrimonial est en mauvais état et présente un risque pour la sécurité des usagers;

ATTENDU QUE la reconstruction de cet escalier doit être effectuée en urgence pour assurer la sécurité des occupants et des visiteurs;

ATTENDU QUE Construction Malette et fils inc. a été identifié comme entrepreneur capable de réaliser ces travaux avec diligence et expertise;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément aux règlements municipaux en matière de contrats d'urgence;

ATTENDU QUE le montant pour la réalisation des travaux est de 4500\$ plus taxes;

ATTENDU QUE la somme requise est prévue au budget municipal pour l'année 2025;

177-07-25

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds octroie un contrat d'urgence à Construction Malette et fils inc. pour la reconstruction en neuf de l'escalier de secours situé à l'arrière du Leeds Model School au Site Patrimonial pour un montant de 4500\$ plus taxes;

QUE les travaux devront être réalisés à l'été 2025 et au plus tard à l'automne 2025;



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

QUE le Directeur général et greffier-trésorier par intérim soit autorisé à signer tous les documents pertinents relatifs à ce contrat au nom de la Municipalité.

5.3. Servitude avec Hydro-Québec et Bell – Rte 271

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds possède l'immeuble identifié sous le cadastre de Lot: 5 396 404, circonscription foncière de Thetford¹;

ATTENDU QUE Hydro-Québec et Bell ont requis des droits réels et perpétuels de servitude pour l'installation et l'entretien de lignes électriques et de télécommunication¹;

ATTENDU QUE ladite servitude couvre une parcelle de terrain d'une superficie approximative de 129 mètres carrés¹;

ATTENDU QUE la servitude est consentie dans l'intérêt public, facilitant la fourniture continue des services de télécommunication et d'énergie électrique¹;

178-07-25

Proposé par M. René Breton et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accorde à Hydro-Québec et Bell les droits réels de servitude demandés, tel que décrit dans le rapport et le plan d'arpentage¹;

QUE les droits de servitude incluent le droit d'entretenir, de réparer, de remplacer, de construire et d'exploiter les lignes aériennes ou souterraines, ainsi que tous équipements nécessaires;

QUE Hydro-Québec et Bell assumeront toute responsabilité pour les dommages éventuels causés aux propriétés en raison des travaux effectués;

QUE les modifications et les autorisations nécessaires concernant l'assiette de servitude doivent être obtenues auprès d'Hydro-Québec et Bell.

QUE la mairesse, Mme Andrée Gosselin, et le directeur général et greffier-trésorier par intérim, M. Anthony Cyr, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds les documents requis.

5.4. Travaux de rénovation de la cuisine du Centre culturel pour un vieillissement actif et inclusif (dossier 020215059)

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a confirmé une aide financière de 25,000\$ pour la rénovation de la cuisine du Centre



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

culturel dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

ATTENDU la demande de soumissions pour la fourniture des nouveaux équipements de la cuisine, des travaux de peinture, des travaux de tirage de joints, des travaux de plomberie et des travaux électriques pour la réalisation du projet de rénovation la cuisine;

179-07-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds autorise les dépenses en lien avec la réalisation de la rénovation de la cuisine du Centre culturel pour un montant maximum de 25,000\$ taxes incluses.

QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim soit autorisé à approuver pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds les soumissions pour la réalisation des travaux

6. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6.1. Dérogation mineure

ATTENDU QU'une demande de dérogation au règlement de lotissement numéro 174 pour la propriété située au 235, route Noonan (lot visé : 4 449 253), a été soumise à la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds le 11 juin 2025;

ATTENDU QUE cette demande vise à autoriser la création d'un lot avec une façade de 15.24 m, alors que l'article 3.5 du règlement de lotissement prescrit une façade minimale de 45.72 mètres, mesuré sur la ligne avant;

ATTENDU QUE le demandeur a la possibilité de rendre son projet conforme à la norme;

ATTENDU QUE cette demande respecte les conditions relatives au Règlement sur les dérogations mineures;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme (CCU) relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 19 juin 2025;

ATTENDU QU'un avis a été publié à cet effet;

180-07-25

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

QUE la demande de dérogation au règlement de lotissement numéro 174 relativement au lot n° 4 449 253 du cadastre du Québec respecte les critères applicables de la loi et que cette demande soit acceptée.

7. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

7.1. Campagne de financement Moisson Beauce

181-07-25

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de verser un montant de 150.00 \$ à Moisson Beauce.

7.2. Versement de 4000\$ de la municipalité à la Corporation du Patrimoine

182-07-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité verse un montant de 4000\$ pour la demande d'aide financière annuelle de la Corporation du Patrimoine.

7.3. Augmentation loyer Gym Excel

ATTENDU QUE l'entreprise 9450-7837 Québec inc. a annoncé, en date du 20 mars 2025, une augmentation du loyer pour le Gym Excel situé au 630 Rue Principale à Saint-Jacques de Leeds;

ATTENDU QUE cette augmentation établira le loyer mensuel à 865\$ par mois à compter du 1er juillet 2025 conformément aux nouvelles conditions¹;

183-07-25

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte l'augmentation du loyer pour le Gym Excel à 865\$ par mois à partir du 1er juillet 2025, selon les termes communiqués par l'entreprise 9450-7837 Québec inc.

7.4. Approbation budget révisé OMH

ATTENDU QUE, lors de la séance ordinaire tenue le 10 mars 2025, la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a accepté une contribution financière à hauteur de 10% du déficit du budget initial de l'Office d'habitation du Sud des Appalaches pour un montant de 2685\$.

ATTENDU QUE, l'Office d'habitation du Sud des Appalaches a ajusté le budget pour l'année 2025, entraînant une révision de la contribution municipale à un montant de 3519\$, incluant des engagements antérieurs.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

ATTENDU QUE, le budget municipal pour l'année 2025 est en mesure de soutenir cette augmentation de contribution sans compromettre les autres engagements financiers de la municipalité.

184-07-25

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE, la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte le budget ajusté de l'Office d'habitation du Sud des Appalaches, tel que détaillé en annexe, et s'engage à verser la somme révisée de 3519\$.

QUE, le directeur général et greffier-trésorier par intérim, M. Anthony Cyr, est autorisé à procéder à toutes les démarches nécessaires pour le paiement de ce montant.

8. SÉCURITÉ CIVILE

8.1. Entente intermunicipale en matière d'entraide lors d'un incendie

ATTENDU QUE la résolution 154-06-25 adoptait la signature de l'entente intermunicipale en matière d'entraide lors d'un incendie

ATTENDU QUE le statut de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a changé, passant de B à A, entraînant des modifications significatives dans l'organisation et la gestion des services municipaux, notamment en matière de sécurité incendie;

185-07-25

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette nouvelle entente soit signée par la mairesse, Madame Andréa Gosselin et le directeur général et greffier-trésorier par intérim, Monsieur Anthony Cyr dès approbation.

9. COMITÉS DES ÉLUS

9.1. TRAVAUX PUBLICS

9.2. LOISIRS

Mme Valérie Gagnon mentionne que l'activité du 29 juin 2025 pour la fête nationale a été très populaire et que beaucoup d'enfants étaient présents.

9.3. INCENDIE/INFRASTRUCTURE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andréa Gosselin invite les citoyens à la deuxième période de questions.

11. VARIA



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

186-07-25

Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 19h40.

Andréa Gosselin
Mairesse

Anthony Cyr
Directeur général/Greffier-
trésorier par intérim

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

Andréa Gosselin
Mairesse

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Anthony Cyr
Directeur général/Greffier-
trésorier par intérim